

Instruction DHOS "Préparation et gestion des déprogrammations dans les établissements de santé publics et privés, du fait de la pandémie grippale A/H1 N1"

24/09/2009

Objet: Préparation et gestion des déprogrammations dans les établissements de santé publics et privés, du fait de la pandémie grippale A/H1 N1

Cette instruction a pour but de permettre aux établissements de santé publics et privés de préparer et mettre en oeuvre si nécessaire les déprogrammations et reprogrammations en situation de pandémie grippale A/H 1N1.

Face à l'épidémie de grippe à nouveau virus A/H1 N1, les établissements de santé publics et privés, disposant ou non d'un service d'urgences, doivent se préparer à être en mesure :

- de déprogrammer des activités et de redéployer des capacités hospitalières, afin, le cas échéant, d'accueillir un surcroît de patients, tout en faisant face à des arrêts de travail des personnels ;*
- d'assurer la continuité des soins pour les patients grippés ou non grippés ;*
- d'anticiper la sortie de crise et la reprogrammation des activités.*

L'instruction détaille les objectifs de la déprogrammation et de sa préparation au sein des établissements de santé publics et privés (1), précise les éléments nécessaire à la phase d'alerte du plan de déprogrammation (2), donne des orientations pour le déclenchement et pour la mise en oeuvre locale de la déprogrammation (3) et des éléments pour anticiper la sortie de crise et la reprogrammation (4).

Vous pouvez consulter cette instruction en version PDF